

# Chapitre 1

Cela revêtait les apparences d'un repas d'amoureux, mais ils parlaient meurtre.

« Ça en fait un d'éliminé. »

Assis par terre, son immense dos contre le piteux sofa du salon, Jean-Luc levait sa tasse de café en esquissant le geste d'un toast.

« Je me demande si le deuxième va nous causer aussi peu d'ennuis. C'est presque trop facile. J'aurais peut-être dû l'exécuter tout seul et ne pas te laisser courir de risques. »

Marie-Hélène n'avait pas levé sa tasse. Elle l'avait plutôt déposée sur la petite table où s'entassaient journaux et revues. Son regard s'était alourdi et son bleu était devenu plus métallique. Le petit appartement qu'éclairaient d'un commun effort le réverbère extérieur et une veilleuse aux prétentions de lampe torchère ne savait plus s'il devait refléter la fin de la journée de Jean-Luc ou le proche départ de Marie-Hélène pour sa nuit de travail. Dans la cuisine, une vaillante ampoule montait la garde au-dessus de la table où refroidissaient assez laidement les restes de leur repas.

« Laisse-moi ma place. Après tout, il y en a un qui ne te regarde pas autant que moi. »

Au tour de Jean-Luc de revendiquer.

« Ne dis pas ça, ce n'est pas vrai et tu le sais.

— D'accord, ça te regarde aussi. Mais, alors, les tiens m'appartiennent aussi...

— Bien sûr. »

Le thème, comme un vieux sentier, leur était familier. Ils parlaient de leurs *exécutions* comme si l'important consistait à bien choisir le bras vengeur, comme si le fin du fin, c'était d'apposer sur le *travail* la signature de celle ou de celui qui n'avait pas de motif. Puisque les enquêtes cherchent toujours « à qui profite le crime », ne devaient-ils pas les déboussoler en confiant l'exécution du crime à la moitié de leur couple qui ne tirait aucun avantage du crime? Le tueur sans motif est indétectable, non? La première *exécution* consommée, ils se partageaient déjà les rôles en vue des prochaines.

Pas tout à fait aussi détendus qu'ils voulaient s'en convaincre mutuellement, chacun épiait en l'autre ce qui aurait pu ressembler à du remords. Mais ni Marie-Hélène ni Jean-Luc ne détectaient la vibration du regret dans la voix de l'autre. Tuer, pardon, *exécuter* la première cible ne leur avait pas fait trembler l'âme. Si Marie-Hélène avait connu un furtif flottement au moment de brandir son arme, le souvenir s'en estompait. Quant à Jean-Luc, il avait frappé comme ses rencontres sportives l'avaient habitué à le faire. Peut-être l'adrénaline n'avait-elle pas terminé sa course, mais, non, le remords n'était pas au poste. Peut-être leur bonne conscience les avait-elle immunisés contre la navigation à reculons.

« Mon seul regret, dit Jean-Luc, c'est de ne pas avoir pu le tenir plus longtemps devant son crime. Qu'il sache pourquoi... »

– Tu lui as parlé, protesta Marie-Hélène. Tu t'es nommé. Tu as vu ses yeux : il a compris. »

C'était vrai. Mais une seconde de conscience affolée équilibre-t-elle des heures d'humiliation et des années de haine ? Jean-Luc prétendait ne pas pactiser avec les joies du sadique, mais, aux yeux de Marie-Hélène, il trichait un peu. Elle tenait à sa justice et concédait qu'il s'agissait bien d'une vengeance, mais elle détestait le travail du bourreau. Chez Jean-Luc, le justicier avait droit aux joies du talion : prends ceci pour te punir de cela, et ceci encore pour te rappeler que...

Marie-Hélène lut sa pensée.

« Il n'y a pas de compensation possible. On leur met un instant le nez dans leur crasse, puis on les élimine. On ne leur demande pas de devenir normaux. Ce ne sont pas des gens capables de regretter, de vraiment regretter ce qu'ils ont fait. »

– Tu as peur qu'on y prenne goût ? C'est nous que tu crains maintenant ? »

Marie-Hélène avait acquiescé silencieusement, rassérénée par la question. Ils côtoyaient un précipice dont ils redoutaient l'attrait. Ils s'étaient pourtant mis en garde, chacun face à soi et chacun devant l'autre : ils ne devaient pas se laisser contaminer par le mal, ils ne devaient pas aimer la douleur qu'ils infligeaient. Ils trahiraient leur mission s'ils éprouvaient des satisfactions semblables à celles des prédateurs et des salauds qu'ils élimi-

naient. Justiciers, mais pas tortionnaires. Jean-Luc revendiquait toutefois le droit d'imposer à ceux qu'ils immolaient le rappel de leurs crimes.

« Qu'ils sachent pourquoi ils crèvent! »

Pari intenable, pensait-elle parfois, que celui d'accomplir la vengeance en ne désirant que la justice. Il fallait pourtant, malgré les vertiges auxquels elle les exposait, que leur justice parcoure ses dernières étapes et les libère.

Le temps n'avait pas encore repris son rythme, mais déjà il accélérail et lissait les événements, drames inclus. À peine quelques jours s'étaient écoulés depuis que l'assassinat d'un avocat en vue avait percuté les manchettes des journaux, mais la police s'était montrée si laconique dans ses réponses aux médias que s'émooussaient les curiosités et que le voyeurisme quêtait d'autres stimulants. À force d'entendre le perroquet de service de la Sûreté municipale répéter comme un mantra que les indices s'accumulaient et que des arrestations s'annonçaient, les chroniqueurs s'étaient persuadés que l'enquête pataugeait. Frustrés et réduits au silence, ils n'attendaient qu'un prétexte pour dénoncer l'incompétence policière.

Cela convenait à Marie-Hélène et à Jean-Luc. Déjà en train de mitonner le meurtre suivant, le jeune couple se félicitait de voir le premier crime basculer dans la grisaille et s'intégrer à un magma de faits divers. Un crime chassait l'autre et l'ensevelissait dans la banalité. User du cliché et entonner la rengaine de la sécurité due au public, cela n'offrait rien de croustillant aux boulimiques

de sensations fortes. La tête du plaideur assassiné avait donc quitté les premières pages des quotidiens, même régionaux. Le moindre indice aurait été mis en exergue, la moindre indiscretion policière savourée jusqu'à plus soif, mais rien. Les hebdomadaires spécialisés dans la ratatouille criminelle confessaient, par la tiédeur de leurs titres, n'avoir rien à offrir de nouveau ou de percutant. Si l'expression « se perdre en conjectures » avait un sens, l'attitude commune des médias et de la police y correspondait d'emblée. Marie-Hélène et Jean-Luc en tombaient d'accord, il suffisait d'attendre et de laisser quelques crimes, spectaculaires ou sordides, s'insérer entre l'exécution de l'avocat et celle du salaud suivant. Éviter que se suivent de trop près deux éliminations apparentées. L'opinion et les enquêteurs, distraits par la diversité des crimes, déroutés par le flottement des motifs, ne verraient pas la relation entre certains d'entre eux.

« Est-ce qu'on va attendre longtemps ? »

— J'ai aussi hâte que toi.

— Est-ce que la police fait exprès pour ne rien dire ? »

Il n'avait pas répondu. Ils aspiraient tous les deux à partager le même sommeil. Ils n'en pouvaient plus d'habiter leur lit à tour de rôle et de ne se retrouver le plus souvent qu'en fin d'après-midi, lui à la fin de sa journée, elle se préparant à son quart de nuit. Leur mission était trop lourde pour s'accommoder de solitudes parallèles.